



Édito	page 1
Notre dossier : l'eau du jabron	page 2 à 9
Nouvelles des associations	page 10
Consignes de tri et déchets verts	page 11
Nouvelles des communes	page 12

## Édito

en chacun son Jabron ne cessant de couler de se dire de s'écrire se racontant lui-même épanchant sa mouvance hors du temps inscrit pourtant entre passé présent sinuant sur la carte en chacun ouvrant la voie royale — creusant des sillons de sens au manteau du paysage — de la montagne — et en chacun — longue ligne d'écriture argentée serpentine pointillés de lumière en un battement continu d'eau sacrée cortège de vie et de rêves en chacun sa rivière changeante selon les points d'ancrage ou d'enfance à hauteur de noisetier de peuplier ou de pont ou de rive un lien profond fécond fertile puissance pourvoyeuse tour à tour protégée menacée et sauvée par les mains des humains des outils au service les eaux apprivoisées le matériel le symbolique — autant d'espérances autant d'exigences — maillages de canalisations — réseaux d'irrigation — restauration de cours d'eau captages et ouvrages solidarité des communes routes de terres et d'eaux liées un partage amont aval toute une circulation toute une respiration constructions anciennes nouvelles méthodes fontaines versants équipements — sauvegarde des berges — pensée et mouvement — rencontres élaborées — une belle et soucieuse ordonnance — non pas une eau mais des eaux innombrables — coureuses de pentes ou de montées — aventureuses captives puis libérées — hautes eaux de printemps — fontes des neiges — crues — résurgences — appel des sources profondes dormantes violentes des sommes d'actions préserver abreuver mise en œuvre mosaïque à orchestrer tout un domaine en rayonnement à bâtir à tisser et la pierre le bois et le ciment le passage des saisons — les saisons et les jours — qui s'écoulent — et les villages les maisons qui vivent — en chacun des eaux vives une compréhension plus vive de là où nous vivons une intimité étoilée un langage miroitant en promenade avec l'arche des arbres des songes et des galets le long des chemins d'eau de transparences ne cessant de couler de se dire de s'écrire en chacun son Jabron

Le journal « Vivre au Jabron » est élaboré par des bénévoles. Il paraît quatre fois par an, en janvier, avril, juin et septembre, et l'édition papier est diffusée dans chaque commune soit par des bénévoles, directement dans les boîtes à lettres, soit déposée en mairie, ou en différents lieux ouverts au public.

Une édition numérique regroupant tous les numéros depuis leur origine est à la disposition du public sur différents sites : www.jabrondelure.fr, www.les-omergues.com et chaque numéro peut être envoyé à votre adresse électronique personnelle à votre demande.

Le journal « Vivre au Jabron » permet de faire circuler les nouvelles des communes, des associations et des particuliers. Les informations doivent nous être communiquées le premier des mois de décembre, mars, juin et septembre. Toute contribution est bienvenue et soumise au comité de rédaction.

CONTACT: vivreaujabron@gmx.fr

Association d'affiliation : La Vallée Sans Portes- le village - 04200 Valbelle

Impression: Imprimerie Nouvelle - Sisteron Dépôt légal le 10/01/2018 BnF N°10000000382616

Vous pouvez contacter les membres du comité de rédaction :

Catherine Dixon (Curel) 04 92 62 00 26 Catherine Lamora (Valbelle) 04 92 62 00 65 Aurélie Maître (Saint-Vincent) 06 88 31 86 40 Bernard Nicolas (Curel) 04 92 62 00 70 Jacky Humbert (Les Omergues) 04 92 62 04 23 Françoise Riffet (Noyers-sur-Jabron) 04 92 35 48 21 Corinne Robial (Curel) 04 92 62 06 80 Roselyne Rosset (Montfroc) 06 59 28 83 88

CR

orsque l'équipe de rédaction a choisi de traiter comme thème l'eau du Jabron, nous avons consulté un document épais de 70 pages, édité il y a une dizaine d'années par la section patrimoine du foyer rural. Nous ne saurions trop en recommander la lecture, 🛮 nous y avons appris beaucoup. Ce document intitulé « L'eau de la vallée du Jabron » fait le tour de la géographie, des sources et résurgences, de la gestion du lit du Jabron et des rives. Par commune il explique les adductions d'eau, fontaines et lavoirs, décrit les ponts et leur histoire, les citernes, puits et canaux... Le foyer rural peut rééditer cet ouvrage, demandez-le lui... Le Jabron est ce qui nous relie tous, nous les habitants de la vallée, il a encore mille choses à raconter. Mais aujourd'hui, le changement climatique et la diminution de la biodiversité ont profondément modifié la réflexion sur sa gestion. Nouvelles lois, nouvelles normes, une évolution qui bouscule radicalement les habitudes d'autrefois...

## **GESTION DES RIVES DU JABRON**

'n syndicat pour les rives du Jabron : SIPCCRJ (Syndicat Intercommunal de Protection, Colmatage et Correction des Rives du Jabron)

« Ô Jabron, capricieuse rivière, toi qui serpente dans notre si belle vallée! Qui sont ces humains qui souhaitent te conduire à travers les haies et les cultures ? » (Site Jabron de Lure – le Syndicat des rives du Jabron)

Depuis 1957, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues incombaient au syndicat des rives du Jabron. Cette association, qui regroupa progressivement les communes de la vallée (à l'exception de Montfroc qui est dans la Drôme), avait pour but de mutualiser les actions éparses et les travaux engagés sur le Jabron au gré de ses crues.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, cette compétence dite GEMAPI, est exercée par la communauté de communes. (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

La loi prévoit que cette compétence peut être exercée conjointement par le syndicat des rives du Jabron et par la communauté de communes.

Lors du conseil communautaire du 15 octobre dernier, le syndicat a fait savoir que « compte-tenu de l'incertitude quant à son devenir, il n'envisageait pas de travaux pour cette année. » Il a aussi indiqué que « leur plan pluriannuel de travaux n'a pas été adopté par la DDT. » Ainsi, seules les dépenses courantes seront retenues pour l'exercice à venir. Afin de peser plus au regard de l'administration, la communauté de communes s'est rapprochée du syndicat de la Durance qui pourrait intégrer la gestion des affluents.

## **QUE DISENT LES DIRECTIVES ACTUELLES?**

Les interventions sur la rivière doivent se limiter à la protection des biens et des personnes. Les terres agricoles qui bordent le Jabron ne sont plus prises en compte.

Il est difficile de comprendre qu'il faille à présent laisser des terres cultivées risquer de disparaitre au gré des caprices du Jabron.

La gestion des cours d'eau telle que définie par la compétence GEMAPI en vigueur depuis janvier 2018, tourne autour de trois idées répondant à des enjeux environnementaux, climatiques et réglementaires :

#### Laisser plus d'espace à la rivière

Si la rivière est enserrée dans une digue ou si son cours est bétonné, l'eau coule plus vite, la rivière déborde, les habitations sont menacées. Le débit de la rivière trop serrée accélère, les

digues sont fragilisées et les crues s'aggravent en aval.

En laissant plus d'espace à la rivière, elle est connectée avec ses zones humides, ses bras morts et ses forêts alluviales. Elle peut déborder sur des terres moins vulnérables, elle s'étale dans ses champs d'expansion de crues, elle épargne les habitations. Les flots ralentissent, le pic de crue est retardé, c'est plus de temps pour anticiper.

## Ralentir l'écoulement de l'eau

Une rivière qui méandre, améliore la qualité de l'eau, sa biodiversité, ses échanges avec les eaux souterraines. La rivière a besoin de ses cailloux : en laissant circuler les sédiments, l'équilibre et la vie aquatique de la rivière sont préservés.

Une rivière sans cailloux est plus vulnérable : les crues successives la fragilisent car la nappe s'enfonce, la végétation dépérit, les berges s'effondrent, les ponts s'écroulent.

## Gérer globalement par bassin versant\*

Aucune crue ne s'arrête aux frontières des communes. Les bons choix peuvent se faire ensemble, il faut une gestion concertée entre les utilisateurs de l'eau d'un même bassin versant. Gérer globalement par bassin versant\*, c'est-à-dire la totalité du cours d'eau, c'est décider et porter ensemble les objectifs et les responsabilités. C'est le partage et la solidarité amont-aval.

\*C'est quoi un bassin versant?

Le bassin versant correspond à l'ensemble de la surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même cours d'eau ou vers une même nappe souterraine.

Où que nous habitions, nous faisons partie du bassin versant d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un fleuve. La configuration de ce bassin versant (relief, éléments paysagers, type de sol...) et la nature des activités humaines qui y sont exercées vont influencer la qualité des cours d'eau qui le traversent.

FR (Sources : Agence de l'eau)



## APARTÉ AVEC ANNE, LA MAÎTRESSE DES CLASSES CE1 ET CE2 DE L'ÉCOLE DE VALBELLE

our l'année scolaire 2017/2018, Anne a abordé comme thème de l'année le Jabron. Outre le travail en classe, des balades sur trois journées étaient prévues. La première en octobre 2017, et deux au printemps 2018 quand le temps le permettait. Les enfants ont parcouru à pied les rives du Jabron,



La vallée du Jabron vue de sa source - Photo : Anne Maddalon



La pose pique-nique aux Omergues - Photo: Anne Maddalon

pas complètement, car parfois cela n'était pas possible. Ils ont démarré de la source aux Omergues où ils ont pique-niqué, ils ont poursuivi des Omergues à Montfroc, Curel, un peu après Saint-Vincent jusqu'à Noyers, un peu avant les Bons-Enfants jusqu'à la Durance. Des journées riches en découvertes, pleines de surprises, avec une étude géologique, de la faune, de la flore et autres. Que des bons souvenirs!

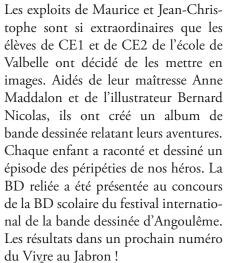
CL

## CONNAISSEZ-VOUS MAURICE, LE HÉRISSON ET JEAN-CHRISTOPHE LE HÉRON?

Maurice et Jean-Christophe sont de véritables héros dans la Vallée du Jabron! Un bidon d'huile jeté dans la rivière? Un pêcheur qui attrape des poissons trop petits? Un cueilleur

de fleurs protégées ? Nos amis sont toujours là pour intervenir et trouver une solution!

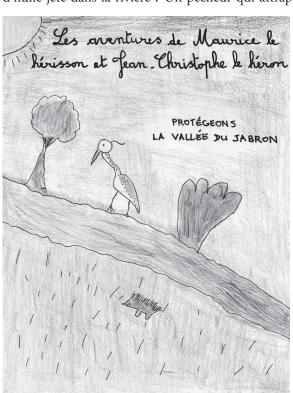
Ils vont même tirer la bonde d'écoulement de la rivière quand celle-ci déborde suite à la chute d'un rocher.











## 4 Notre dossier : l'eau du Jabron

## Ceci n'est pas qu'une rivière, c'est aussi un milieu vivant à préserver.

C'est pourquoi il faut y faire attention. Une rivière fonctionne avec des zones humides, des eaux souterraines, et elle abrite des espèces vivantes, végétales et animales... Ces éléments forment un écosystème : de leur bonne santé à tous dépend la bonne santé de la rivière.

#### Le fonctionnement de la rivière

L'eau de la rivière vient de la montagne. Elle dévale la pente en torrent et grossit, alimentée par la pluie, la neige et la glace fondue. Arrivé dans la vallée, le torrent devient rivière. L'eau se réchauffe, le courant ralentit et la profondeur peut augmenter. La rivière poursuit son chemin et grossit encore. Elle devient un fleuve si elle se jette dans la mer, parfois après avoir traversé un estuaire.

#### Le lit mineur

En quelques millions d'années, la rivière a creusé la vallée pour former son lit. Le lit mineur est la partie de la vallée dans laquelle se trouve la rivière quand son débit est stable, c'est-àdire quand il n'y a pas d'inondation.

## Le lit majeur

Le lit majeur est l'espace occupé par le cours d'eau lors de ses plus grandes crues, qui ont lieu à la fonte des neiges ou après de fortes pluies. Les eaux de la rivière débordent alors pour s'étaler au-delà des berges. Cet espace est aussi appelé « lit d'inondation ».

#### La faune

De nombreux animaux vivent grâce à la rivière : grenouilles, couleuvres, oiseaux, loutres, poissons... Elle leur offre de l'eau, un habitat pour se reproduire et se réfugier et la nourriture (mollusques, larves de vers de terre, poissons...)



## Le bassin versant

C'est comme une grande cuvette dans laquelle ruisselle toute l'eau qui tombe. Elle ne peut s'échapper qu'en pénétrant dans le sol ou en s'écoulant le long des pentes pour former ruisseaux, rivières et fleuves, jusqu'à la mer.

## Des berges plus naturelles Pour limiter l'érosion des berges et les risques d'inondation, les hommes ne les aménagent plus avec du béton, ce qui avait pour effet d'aggraver les crues. Ils utilisent désormais des arbres et des plantes adaptés pour consolider le sol, ce qui facilite aussi l'autoépuration de l'eau, Attention poissons! Les barrages mettent en péril la vie des poissons migrateurs. Aujourd'hui, on les

aménage, par exemple, avec des « passes » (petits canaux) pour faciliter la libre circulation des poissons.



## Des eaux sous terre

Une partie de l'eau se trouve dans le sol. Cette eau souterraine permet de réalimenter la rivière notamment en cas de sécheresse. Elle peut aussi être captée pour servir aux hommes dans leurs activités.

## Des zones humides

Autour de la rivière s'étendent des zones humides (marais,... ) appelées aussi « zones tampons ». Elles absorbent le trop-plein d'eau lorsque la rivière déborde, comme une éponge naturelle. Et, en cas de sécheresse, elles rendent de l'eau à la rivière. Ces zones participent aussi à l'autoépuration de l'eau grâce à leur végétation qui piège les polluants.

Estuaire : lieu de rencontre entre le fleuve et la mer

Débit : quantité d'eau

Crue: montée des eaux d'une rivière Berge: bord d'un cours d'eau

Marais : zone recouverte d'eau peu profonde et de végétation Autoépuration: capacité de la rivière à éliminer elle-même la pollution Érosion (ici): usure lente et progressive des bords de la rivière par l'eau

#### La flore

La flore autour de la rivière est riche et variée : roseaux, joncs, renoncules... Des plantes aquatiques et des algues poussent aussi au fond de la rivière et sur ses berges. Mais attention, en trop grande nombre, les algues consomment l'oxygène de la rivière, au détriment des autres espèces vivantes.



## **CONNAISSEZ-VOUS LA TAXE GEMAPI?** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)

C'est une recette affectée à la gestion de l'eau prélevée par la communauté de communes sur les quatre taxes locales (foncières, habitation et foncière entreprise).

Elle a pour but de financer directement la compétence obligatoire de la gestion des milieux aquatiques. Son montant global s'élève à 49 000 €en 2019. Il s'agit de financer ainsi les études et les travaux à effectuer pour tous les cours d'eau traversant le territoire de la CCJLVD.

Pour le Jabron, et pendant 2 ans, un diagnostic va avoir lieu afin d'élaborer un début de programme général d'entretien du cours d'eau. Chaque commune de notre vallée est déjà sollicitée afin de faire un premier bilan sur les problèmes que pose sa gestion. Deux chargés de mission doivent venir sur le

terrain faire une première approche. Suite à cette étude, des propositions seront faites pour définir un programme d'intérêt général qui concernera le Jabron ainsi que les autres rivières. La dernière étude générale est très ancienne et datait de 23 ans. Cette étude est menée par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD) qui gère aussi le Buëch, la Méouge et beaucoup d'autres rivières affluentes...Il s'agira de définir concrètement la gestion du milieu aquatique et les actions à mener prioritairement. L'objectif est, à terme, d'obtenir un bon état écologique des cours d'eau et de prévenir les inondations.

RR

## PÊCHE À LA TRUITE...

Pêcheurs à vos marques prêts... Demain, c'est l'ouverture de la pêche pour les rivières de première catégorie, c'est-à-dire celles où il y a des poissons carnivores. Et le Jabron en est une. Le pêcheur vérifie la canne, télescopique bien sûr, sa ligne et dans le panier, ses hameçons, les vers... Permis de pêche à jour, tout est prêt. Il fait un peu frais mais il est content... Les vers, d'habitude, il les trouve en bêchant dans le jardin, mais cette fois c'est trop sec, il en a acheté ainsi que des teignes, sortes de gros vers de bois jaunes.

Notre pêcheur pêche au toc car le ruisseau où il pêche est très étroit. Au toc ça veut dire par à-coups ; il lance sa ligne dans un trou où la truite pourrait se cacher, et, si elle ne réagit pas après deux ou trois coups, il va plus loin la débusquer. Notre pêcheur pêche la truite de plus de 20cm, pour ça il est sérieux, ce n'est pas comme le héron qui, lui, avale tout, quelle que soit la taille du poisson... Ah! Le héron quel concurrent! Il n'applique pas les règlements, lui. Et il en a de l'appétit... Les truites remontent depuis la Durance, elles remontent jusqu'aux Omergues, jusque dans les tout petits affluents du Jabron. Parfois il y a des lâchers de truites. Chez nous, celle qu'on pêche, c'est la fario, la truite saumonée, c'est la meilleure.

Quand il fera moins froid et dans des coins moins embroussaillés, plus larges, il pêchera au lancer à la cuillère. La cuillère, vous savez, cette petite chose métallique qui bouge quand le moulinet la rappelle. La cuillère, il la choisit dorée quand il y a du soleil et argentée quand il y a des nuages car il faut qu'elle lance des éclats de lumière et fasse du bruit dans l'eau, c'est cela qui attire le poisson. Notre pêcheur ne pêche pas à la mouche, cette mouche artificielle que chacun fabrique avec des plumes, qui de coq, qui de poule, enfin des plumes bien colorées. Cette façon de pêcher nécessite des espaces pour lancer au fouet audessus de la surface de l'eau à partir d'un élan de 7 ou 10 mètres au-dessus de la tête. Et dans son village, il n'y a pas d'espace autour de la rivière. Il faut aller plus loin vers Bevons. Il sait qu'il y a des heures où la truite mord et des heures où elle ne mord pas, mais le mieux c'est d'y aller le matin au lever du jour ou le soir au coucher du soleil. Et surtout, c'est un régal de marcher ainsi le long des rivières, seul, en retrouvant, année après année, les trous d'eau qu'il connaît et, parce que le Jabron bouge tout le temps, de nouvelles cachettes à débusquer!

RR

## ET LES ÉCREVISSES ?

Il y a toujours eu des écrevisses dans le Jabron au niveau des Omergues : lors des grandes crues, la rivière torrentielle enjambait la route, se répandait dans les champs voisins et quand elle regagnait son lit, les habitants chaussés de bottes, un seau à la main recueillaient encore vivantes, écrevisses et truites échouées sur la terre ferme.

Aujourd'hui, une seule espèce d'écrevisse est autochtone (native

du Jabron) : l'écrevisse à pattes blanches mais la réintroduction (déjà ancienne) d'autres variétés porteuses d'un champignon l'ont décimée en partie. Ce qu'il en reste se nomme population relique, comme nous peut-être dans quelques siècles... Un seul jour de pêche est autorisé dans l'année et il y a obligation de rejeter celles dont la dimension est inférieure à 9 cm.

JΗ

#### LA TRUITE AUX NOIX D'AUTREFOIS

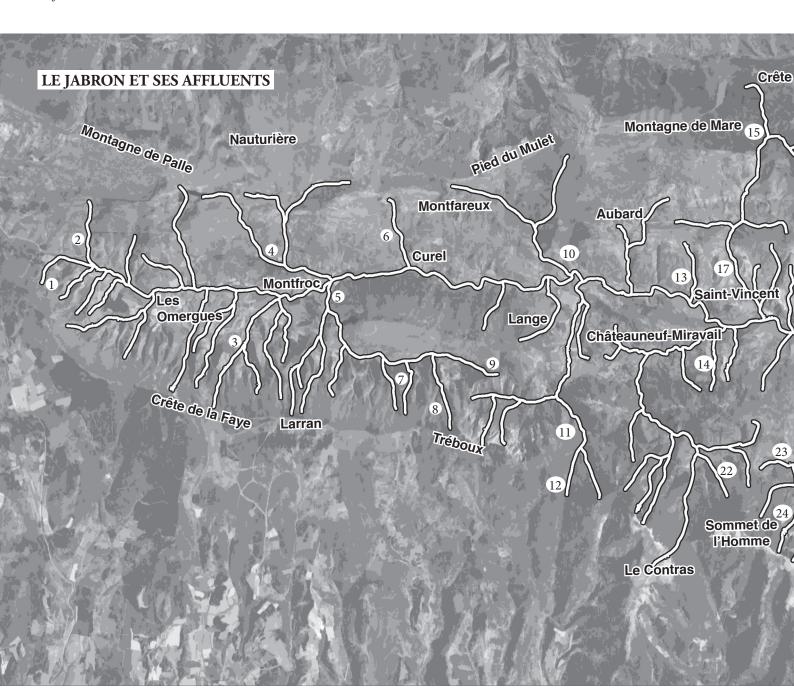
Un repas de fête, la famille qui rend visite, tout est prétexte à partir tôt le matin : canne, hameçon, appâts... autant de truites pêchées que de temps passé. Quand le compte est bon, on rentre à la maison y vider les poissons sous les assauts du

chat. Dans la grande poêle réservée à cet usage, à feu vif, sur la cuisinière à bois Elles cuiront dans l'huile de noix maison... un régal.

# 6 Notre dossier : l'eau du Jabron

## LE JABRON

Il disparaît un peu sous la végétation conquérante du bord de route. On ne suit plus le fil de l'eau du haut en bas de la vallée ce qui était un vrai plaisir autrefois. Donc, il faut le chercher, mais on n'a pas besoin de le voir, on le sent, on le soupçonne, on l'aime. Là-haut, près de la Pigière où il prend naissance, c'est une brindille. Mais à force de couler depuis tant de siècles, il a fait son lit, son train-train, il se muscle dans les gorges, s'étale dès qu'il le peut et joue les seigneurs pour courtiser la Durance en élargissant ses flancs les jours de colère.



- 1 Source du Jabron
- 2 Ravin de Farcou
- 3 Ravin de Réjaunieden
- 4 Le Galant ou le Marlari
- 5 Ravin de Paillar
- 6 Le Suillet
- 7 Ravin de Gonsaud
- 8 Vallon Sourd
- 9 Paillar

- 10 Ravin de Praïne
- 11 Bracuen
- 12 Gréou
- 13 Truillas
- 14 Fontaine de l'Orme
- 15 Ravin de Verduègne
- 16 La Garderie
- 17 Verduigne
- 18 Ravin de Vaubelle

- 19 La Combe
- 20 Ravin de Brison
- 21 Ravin des Baumes
- 22 Ravin des Cavalets
- 23 Ravin du Parandier
- 24 Ravin des Jalinons
- 25 Les Cavalets
- 26 Torrent du Grand Vallat
- 27 Ravin du Sévignier

Nous, les habitants, ses vassaux, on se l'approprie à qui mieux mieux : abreuver le troupeau, ouvrir le canal d'irrigation, arroser encore et encore, tremper les pieds et la tête l'été quand il est presque à sec.

Tous les enfants nés ici y ont un jour jeté le goujon et le vermisseau. C'est un repère brillant ou boueux d'où son nom.\*

Oui, il grignote les champs, les ponts, les iscles, il gronde... Mais passées ces frasques, il reprend le cours paisible de ses eaux vives.

\* Jabron étymologie : eau qui brille, eau brune.



- 28 Ravin du Duvier
- 29 Ravin de Pélégrine
- 30 Source de Revennes
- 31 Riou Sara
- 32 Ravin de Biaisse
- 33 Ravin du Clot des Monges
- 34 Ravin de Combe Longue
- 35 Ravin du Riou Brun
- 36 Ravin de l'Espinasse

- 37 Ravin de Troubelle
- 38 Ravin de Combe du Bouire
- 39 Ravin du Grand Vallon
- 40 Ravin de la Gaude
- 41 Source du Gravas
- 42 Ravin des Charbonniers
- 43 Source de Saint-Pons
- 44 Ravin de l'Infernet 45 - Ravin des Garonnes

- 46 Ravin des Mastres
- 47 Le Petit Casset
- 48 Ravin de Font de Laba
- 49 Ravin du Plan Vertoune

Source: Géoportail

## LE POINT DE VUE DES ANCIENS... ... AVEC CLAUDE ROUSTAN DE CUREL

Claude nous parle du canal, dérivé du Jabron, qui part un peu en amont de la Cabine du Passavour pour alimenter en eau le moulin de Savacane, situé aux abords du hameau de Lange. Ce canal daterait de l'époque de Napoléon.

Apparemment, sa réglementation était directement liée au moulin. Les propriétaires voisins avaient accordé le passage dudit canal sur leurs parcelles, en contrepartie de pouvoir irriguer leurs terres. Selon un calendrier bien précis, jours et heures de la semaine, ils ouvraient les martellières pour permettre l'irrigation.

Toutefois, les propriétaires du moulin se plaignaient de ne pas avoir assez d'eau en bout de course et finalement, un procès a été évité de justesse. Il a été décidé que, pour que le moulin puisse fonctionner, le lundi matin à 8 h 00, toutes martellières baissées, il passe 60 l/seconde au départ afin qu'il soit approvisionné. Pour le reste du temps, il récupérait l'eau perdue. Un arrangement qui permettait à tout le monde d'y trouver à peu près son compte, et ce bien sûr, en fonction de la provision d'eau dans le canal et le Jabron (pourtant bien réglementé puisque le père de M. Pescadère en a retrouvé trace dans les archives à Paris.)

En hiver, on bloquait, à la prise, la martellière du « coup perdu » et l'eau retournait au Jabron. Chacun était obligé d'entretenir la portion de canal en face de ses parcelles. Et au barrage, tous y travaillaient en commun.

Tout cela, bien sûr, date de l'autre siècle puisque Claude ne se souvient pas d'avoir vu le moulin en activité. À ce jour, le canal est à sec et le moulin n'est plus en service.

Maintenant, comme d'autres habitants, pour arroser ses parcelles en contrebas, il a une autorisation de la DDT avec un compteur. Il a droit à un certain cubage/heure qu'il paye. S'il dépasse ce cubage, il a une surtaxe.

Il précise bien qu'il y a de l'eau dans le Jabron, mais l'eau passe en-dessous des graviers.

CL

## ... AVEC JEAN LATIL DE VALBELLE

Cet homme-là est une mine d'informations. Il est évident pour lui, que le Jabron est une entité à part entière de notre vallée. Les hommes en sont complètement tributaires pour l'arrosage des terres avoisinantes notamment. Il a aussi été un « lien social » sur le fait que pendant des années, tous les riverains se retrouvaient en période hivernale pour nettoyer les iscles. Il parle avec nostalgie de ces « travaux d'intérêt général », un travail en commun, solidaire, dans un même but d'entretien et de propreté.

Comme Claude Roustan, il précise bien qu'il y a de l'eau dans le Jabron mais qu'elle est « souterraine » à certains endroits, c'est-à-dire sous les gravillons.

Il pense aussi que prolonger d'une dizaine de mètres la digue près du pont de Valbelle, pourrait ralentir sa course en période de crue et éviter que l'eau ne vienne frapper avec force et ronger trop loin sur les terres riveraines.

La dernière grande crue de fin 2017, on s'en souvient, a provoqué quelques incidents électriques notamment. Elle a





aussi croqué une bonne dizaine de mètres des terres près du pont, côté Valbelle, laissant un large passage de cailloux et gravillons, et a embarqué quelques peupliers entre autres. Il est consterné de voir que le petit cabanon d'un de ses amis, pourrait bien être emporté lors d'une prochaine crue. En effet, il ne reste plus qu'un mètre de terre à ses pieds.



CL

Photo: Catherine Lamora

## UN RÉSEAU D'IRRIGATION ENTRE LA DURANCE ET LA VALLÉE DU JABRON

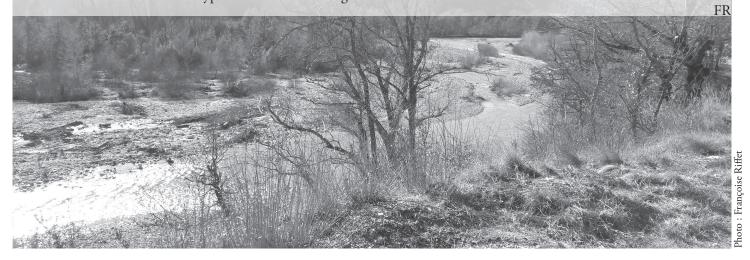
Un réseau d'irrigation entre le barrage sur la Durance à Sisteron et la Vallée du Jabron avait été envisagé mais non retenu par la société Canal de Provence car peu intéressant pour elle.

Depuis la grande sécheresse de 2016, un dossier de qualification en ZRE (Zone de Raréfaction de l'Eau) est à l'étude à la DDT et le classement ne saurait tarder. Par ailleurs, les prélèvements dans le Jabron sont de plus en plus limités par compteur. Il est urgent de trouver des solutions pour que le Jabron ne soit plus surexploité par pompage.

Ce projet a été réactualisé et après concertation de tous les acteurs impliqués - agriculteurs, chambre d'agriculture, élus et Canal de Provence - différentes hypothèses ont été envisagées donnant lieu à plusieurs études qui sont actuellement en cours :

- prolongement du réseau existant entre le barrage de Sisteron et le bout du Thor jusqu'à Bevons
- prolongement jusqu'à Valbelle
- prolongement jusqu'à Noyers.
- Pour le haut de la vallée, des réserves collinaires sont envisagées.

Si ces projets aboutissent, les gains pour la population seront multiples : un réseau d'eau brute garantira de l'eau à profusion en cas de sécheresse et de risque incendie. Pour cela, il faudra un nombre d'abonnés suffisant. Des travaux d'aménagement de réservoirs pour les communes concernées sont à prévoir.



## UN PEU DE VOCABULAIRE

**Un gabion** est un casier constitué de solides fils de fer tressés et rempli de pierres non-gélives, utilisé pour construire des murs de soutènement, des berges artificielles non étanches.

Témoignage d'un ancien de Curel:

Dans le coude fait par le lit du Jabron, « aux Remises », des gabions ont été posés par la DDE de l'époque pour éviter que l'érosion mette en péril la départementale qui passe juste au-dessus. En effet, au début des années 1950, même en été, le cours du Jabron léchait les pierres du premier gabion.

Depuis, le Jabron a creusé son lit, d'un mètre cinquante environ, emportant toutes ses alluvions en bas de la vallée en formant des « iscles ».

Un iscle est un banc de sable au milieu d'un cours d'eau.



Une martellière est un ouvrage en pierres de taille auquel s'adapte la vanne en planche ou en métal qui le ferme, vanne qui permet de contrôler la circulation de l'eau dans les canaux d'irrigation.

Par extension, on désigne aussi la plaque qui ouvre ou ferme le passage des eaux.

La ripisylve désigne la végétation qui se trouve aux abords des berges d'un cours d'eau. L'enracinement des arbres, arbustes, buissons protège les berges de l'érosion, offre une zone de protection aux animaux, de l'ombre



hoto: Catherine Dixe

et de la fraîcheur, réduit le réchauffement et l'évaporation, filtre les polluants, freine le courant en cas de crue et évite les inondations.

**Une sorgue** est une source intermittente, qui rentre en activité en cas de fortes précipitations.

## CHEMINS DE RONDE au Château de Montfroc

Le cycle de conférences « **Le conte & les quatre intimes** » se poursuit le samedi à partir de 17 h suivi d'un apéro-dînatoire. Animé par Denis Carvin – Prix de l'Académie des Sciences d'Aix-en-Provence. Participation aux frais d'organisation et repas : www.resurgen.org

- 20 avril : **Les souliers rouges** : l'initiation à la fonction transcendante. Magie, religion et expérience mystique.
- 18 mai 2019 : **Perceval** : l'initiation au masculin par l'intégration au clan des hommes. La construction de l'Anima au fil de la quête masculine. Le choix entre le masculin transcendant et le couple sublime.
- 15 juin 2019 : **Jean de l'ours** : L'archétype du puer, l'enfant intérieur. Le héros créateur de soi. Les sacrifices à opérer pour la vie de la psyché et la quête personnelle.

- « À table avec... » Cycle de rencontres gourmandes avec des réalisateurs phares du cinéma international.
- 31 mars « À table avec... Alfred Hitchcock ». Horaires : 12h - 17h. Buffet inspiré du film *"La corde"*.
- 23 juin « À table avec... le réalisateur Sébastien Laudenbach autour du film d'animation *"La jeune fille sans mains"*. » Horaires : 12 h 17 h. Sous réserve de confirmation.
- 30 juin : Rencontre "De l'éternel féminin au féminin intérieur" Conférence, atelier et projection méditation avec Anna Ladyguina, docteur en psychologie clinique, psychothérapeute et conférencière et François Diot, auteur photographe. Horaires : 10 h 30 16 h 30

Réservations: Olivier 06 79 57 00 32

François 06 73 37 73 66 -contact@cheminsderonde.fr

## FOYER RURAL DE LA VALLÉE DU JABRON - programme du 1er avril au 30 juin

- Gymnastique bien-être : vendredi de 15h à 16h Salle Montebelle à Valbelle.
- Gym des petits : mardi de 17 h/18 h salle Montebelle à Valbelle (accueil à partir de 16 h/30). Enfants de 3/7 ans.
- Fitness: mardi de 18 h 30 à 19 h 30 salle Montebelle à Valbelle.
- Pilates : mardi cours à Bevons seniors à 17 h 45 et dynamique à 19 h / jeudi 18 h 30, salle Montebelle à Valbelle.
- Salle de musculation : salle du Presbytère (à côté de l'église) à Valbelle. Horaires libres après inscription.
- Atelier théâtre : vendredi 17 h 30/19 h, enfants et ados /18 h à 20 h adultes, salle Montebelle à Valbelle.
- Patrimoine : le Foyer publie le « Contaire » tous les 3 mois autour de sujets comme l'environnement, les arbres, l'écologie... Abonnement pour 2 ans : 12€. Le Foyer publie également « La cuisine du Jabron », « L'habitat dans la Vallée

du Jabron », « L'eau du Jabron ». Ces 3 brochures sont disponibles sur commande.

## - Spectacles:

- ° Dimanche 26 mai à 17h salle Montebelle Valbelle : « **Qui est Monsieur Schmitt ?** » comédie de Sébastien Thiery par la Compagnie des Paspressés. Une comédie irrationnelle et rocambolesque. Kafka aurait adoré!
- ° Samedi 15 juin à 21h : Café théâtre : « **Cocktail de Rires** » par l'atelier théâtre du foyer rural : des éclats de rire, de la détente, du rêve, de l'absurde, de la poésie... pas une minute d'ennui!

#### LE FOYER MODE D'EMPLOI:

Pour tout renseignement, contactez le 04 92 62 85 75 frvj04@gmail.com

Site: www.foyer-rural-de-la-vallee-du-jabron.fr

## LE MOULIN DE LA VIORNE AUX OMERGUES

Réservation 04 92 62 01 65 - 06 14 65 52 43 moulindelaviorne@gmail.com

- 27 avril à 20 h 30 : Schubertiades, concert sonate pianoalto, piano : Valérie Bautz alto : Vincent De Bruyne
- 25 et 26 mai : 2º édition du festival « Le Chant de la Terre ». Festival culturel, créatif et convivial.
   Quartette Drailles : concert, ateliers de danse et bal, exposition, conférence, restauration.
- 29 juin à 20h30 : concert Jazz, Caroline Mayer
- 13 août à 20h30 : Schubertiades, concert quatuor Agapé
- 19 octobre à 20h30 : **Quartier Latin**, Carole Timoteo et Antoine Rossfelder

## LA VALLÉE SANS PORTES :

- 22 juin : fête de la musique à Saint-Vincent sur Jabron. De 18h à 1h, 4 groupes dans le village. Séjours bien-être au Moulin de la Viorne :

Formations au Reiki Usui/Holy Fire avec Pascal Wallyn : 06 76 39 17 95 - www.reikiusui-reikikaruna.com

Du 17 au 19 avril 2019 : Niveaux 1 et 2

Pratique japonaise de soins énergétiques Harmonisation : physique - mental - émotionnel - spirituel

Du 20 au 22 avril 2019 : Maîtrise

La Maîtrise de Reiki Usui se déroule sur trois jours. Vous recevrez toutes les techniques de Reiki enseignées par le Centre International pour la Formation au Reiki (ICRT).

Séjour yoga avec Guillaume Morgan:

Du 30 mai au 2 juin (week-end ascension):

## COMITÉ DES FÊTES DE CHÂTEAUNEUF-MIRAVAIL LANGE

- 30 mai : fête de l'ascension avec les porcelets
- du 05 au 08 juillet : fête votive

## CAFÉ ASSOCIATIF LE PAPOTIN :

- 30 mars : conférence sur les trognes

- 13 avril : concert du groupe Gibraltar avec Bernard Cheilan

- 27 avril : concert de musique brésilienne

 4 mai : journée pour la nature « on veut des coquelicots » troc plants, conférences, ateliers, musique - 29 juin : duo musique des balkans

Tous les mardis après-midi : « Papo scrabble »

Tous les jeudis après-midi : « Papo tricot »

## Centre des Loisirs

Centre de loisirs pour les vacances de Pâques. Thème sur les princes, princesses :

Ouverture la 1<sup>ère</sup> semaine sur Valbelle, dès 7 h 30 à 18 h 30, repas et goûter tiré du sac, de 4 à 13 ans

2<sup>e</sup> semaine sur Peipin, mêmes horaires à partir de 3 ans.

Avec mise à disposition d'un transport entre la vallée et Peipin. Départ 8 h 30 - retour 17 h 30.

Des jeux, du sport, deux sorties prévues, dont une au château de la Barben.

Caroline Cappelier, directrice Accueil de Loisirs Les P'tites Bouilles CCJLVD Grand-Champ 4, rue des écoles - 04200 PEIPIN 09 71 31 36 81 - 06 48 33 74 63

# Nouvelles consignes de tri

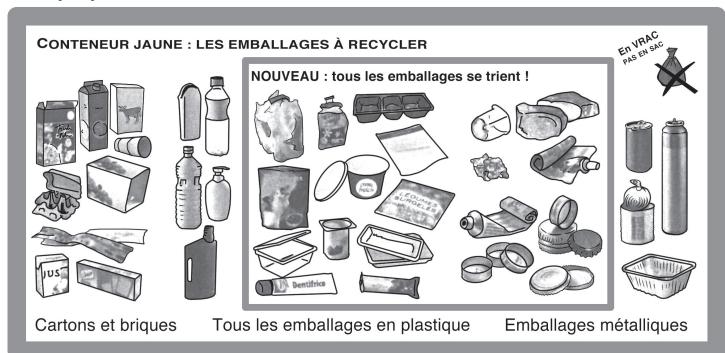
À partir du 1<sup>er</sup> avril 2019 le SYDEVOM met en place de nouvelles consignes de tri. Il faut savoir que le coût des déchets enfouis est actuellement de 260€ la tonne alors que les déchets recyclables coûtent 135€ la tonne.

L'état prévoit une augmentation des taxes sur les déchets enfouis qui a pour but de limiter les déchets mis en centre

d'enfouissement et de favoriser les comportements vertueux (recyclage, tri, compostage...)

Afin de faire face à l'augmentation des coûts, la CCVJLVD va renforcer certains points de tri, intensifier la collecte. Des sacs seront proposés afin de faciliter l'organisation du tri à la maison.

RR



La mairie de Curel signale que la communauté des communes (CCJLVD) cherche à résoudre le problème de la gestion des déchets verts, avec des solutions alternatives (locations ponctuelles de bennes à déchets verts, acquisition d'un broyeur, prestation de service de broyage) pour pouvoir proposer aux personnes qui auraient des difficultés à transporter leurs déchets verts jusqu'aux déchetteries, et demande aux communes d'évaluer leurs besoins.

En effet, outre la gêne pour le voisinage, les risques d'incendie qu'il engendre, les pollutions, (source d'émissions importantes de substances polluantes de particules ou de gaz toxiques), le

brûlage à l'air libre des déchets verts provenant de l'entretien du jardin des particuliers est interdit. Les déchets verts devraient donc être amenés aux déchetteries voisines.

Par déchets verts, on entend : les tontes de gazon, les feuilles et les aiguilles mortes, les tailles d'arbres et arbustes. Ils sont considérés comme des déchets ménagers.

Une dérogation existe toutefois : un particulier peut brûler les végétaux issus du débroussaillage entre le 15 octobre et le 15 mars.

Les exploitants agricoles ou forestiers sont soumis à une législation différente.

#### HORAIRE D'OUVERTURE DES MAIRIES

#### Mairie de BEVONS

Maire: Gérard COUTELLE Secrétaire: Catherine BAYONNA Ouverture: mardi et jeudi de 13 h 30 à

17 h 00

mairie.bevons@wanadoo.fr

04 92 62 80 16

#### Mairie de VALBELLE

Maire: Pierre-Yves VADOT Secrétaire: Catherine BAYONNA Ouverture: mardi et jeudi de 8 h 30 à

12 h 30

mercredi 8 h 30 à 12 h 00

mairiedevalbelle@wanadoo.fr

04 92 62 86 59

#### Mairie de NOYERS

Maire: François HUGON Secrétaire: Brigitte RENOUX Ouverture : du lundi au vendredi

de 9 h à midi

mairie.noyers@orange.fr

04 92 62 03 08

#### Mairie de SAINT-VINCENT

Maire: Michel WATT Secrétaire : Sophie MASSIN Ouverture : lundi, mardi, jeudi et

vendredi de 8h30 à 12h

mairie.stvincentsurjabron@wanadoo.fr

04 92 62 00 56

## Mairie de CHÂTEAUNEUF-MIRAVAII.

Maire: Jean-Claude CHABAUD Secrétaire: Jean-Pierre BOSSON Ouverture: mardi 13h30-16h30 mairie-ch-miravail@wanadoo.fr

04 92 62 00 44

#### Mairie de CUREL

Maire: Thierry BELLEMAIN Secrétaire: Catherine BAYONNA Ouverture : lundi de 9h à 12h et

vendredi de 14 h à 16 h

mairie.curel@orange.fr

www.curel.fr 04 92 62 09 40

#### Mairie de MONTFROC

Maire: Jean-Noël PASERO Secrétaire : Evelyne GILLOT Ouverture: Mardi 10 h-12 h

Permanence tenue par les adjointes le

vendredi de 17 h-- à 19 h mairiemontfroc@orange.fr

04 92 62 03 95

## Mairie de Les OMERGUES

Maire: Alain COSTE

Secrétaire: Catherine BAYONNA Ouverture: lundi: 13 h 30-17 h 30 et

vendredi: 9 h-12 h

mairielesomergues@orange.fr

04 92 62 02 77

## Communauté de communes JABRON-LURE-VANÇON-DURANCE

Le Village - 04290 Salignac Du lundi au vendredi:

de 08 h 00 à 12 h 00 de 14 h 00 à

18 h 00

ccjlvd@orange.fr www.jabrondelure.fr 04 92 34 46 75

## **NOUVELLES DES COMMUNES**

## **NOYERS-SUR-JABRON**

Décès: Paul JULLIEN le 6 février 2019

Réalisation des communes :

L'éclairage public est totalement coupé de 0 h à 5 h sur la totalité de la commune, hameaux compris, à partir du 1er février 2019

#### **CLOCHES DE NOYERS**

Une collecte est lancée depuis le 29 janvier : l'Association pour la Protection du Patrimoine de Novers-sur-Jabron prévoit le démontage, la fonte et le remoulage de la nouvelle cloche en public cet été.

## CHÂTEAUNEUF-MIRAVAIL

Décès: Mme Falgoux Josiane le 2 mars 2019

#### **VALBELLE**

Naissance: Emy Fabienne Edwige FERNANDES née le 26

janvier 2019 à DIGNE-LES-BAINS

#### **MONTFROC**

Fin des travaux de rénovation de l'éclairage public avec

l'installation de luminaires LED.

15 juin, 12 h : repas de l'Association Saint Clair

#### **MESSES**

Dimanche 7 avril, 9 h 30 : messe à Noyers-sur-Jabron

Lundi 8 avril, 18 h 30: messe aux Omergues

Dimanche 21 avril, 9 h 30 : messe de Pâques à Saint-Vincent 15 h : temps de prière et de convivialité à Noyers-sur-Jabron

Dimanche 5 mai, 9h30 : messe à Noyers-sur-Jabron

Lundi 13 mai, 18 h 30: messe aux Omergues

Dimanche 19 mai, 9 h 30 : messe à Saint-Vincent-sur-Jabron

Jeudi 30 mai, 9 h 30 : messe à Lange

Dimanche 2 juin, 9 h 30 : messe à Noyers-sur-Jabron

Lundi 10 juin, 18 h 30 : messe aux Omergues

Dimanche 16 juin, 9 h 30 : messe à Saint-Vincent-sur-Jabron

Samedi 29 juin, 18 h 30 : messe à Curel Dimanche 30 juin, 9 h 30 : messe à Valbelle

15 h temps de prière et de convivialité à Noyers-sur-Jabron